



L'engagement du lien **Ville-Hôpital** au service du territoire

Dialoguer pour coordonner les parcours de soins et optimiser les filières est un objectif commun de la médecine de ville et de l'hôpital pour assurer une prise en charge toujours plus synergique dans l'intérêt du patient.

Le CH Perpignan est engagé dans cette démarche avec ses partenaires de la médecine de ville pour répondre aux besoins exprimés et organiser des actions qui s'inscrivent dans une relation Ville-Hôpital constructive.

Édito

Chères Hospitalières,
Chers Hospitaliers,

En lien avec la stratégie de transformation du système de santé « Ma Santé 2022 », la qualité et la pertinence des parcours s'inscrivent au cœur des organisations et des pratiques. L'objectif étant d'impliquer l'ensemble des professionnels de santé autour du patient, acteur de sa prise en soins.

Afin de faciliter le dialogue entre les acteurs de la ville et l'hôpital, pour garantir une bonne coordination des soins, notre établissement a impulsé depuis un an et demi un tissage de liens plus forts entre médecine ambulatoire et hospitalière.

Pour renforcer les partenariats externes et fluidifier les parcours, nous sommes en train de consolider notre collaboration avec la Maison Médicale de Garde, d'améliorer notre joignabilité et d'optimiser nos secrétariats médicaux afin de faciliter l'accès aux soins des usagers et fluidifier les contacts avec les professionnels de santé sur le territoire.

La HAS consacre un chapitre de la certification V2020 à la démarche de l'établissement dans la construction de parcours de soins, via son insertion territoriale. Ce critère sera évalué lors de la prochaine visite de certification HAS en Mars 2024.

Bonne lecture.

Dr Yves GARCIA

Médecin Coordonnateur
de la gestion des risques associés aux soins.
Chargé du Comité de Pilotage Ville/Hôpital

Allana CONTELL

Directrice de la Qualité
et Gestion des Risques/SSE
Relations Médecine de Ville
Organisation des Secrétariats Médicaux

Le saviez-vous ?

Parce que 1 agent sur 2 connaîtra une situation de handicap au travail ou au cours de sa carrière, une Commission de Retour à l'Emploi est constituée au sein de l'établissement.

La Commission de Retour à l'Emploi est composée d'une équipe pluridisciplinaire se réunissant 1 fois par mois pour traiter de manière collective les situations d'agents rencontrant des problèmes de santé qui impactent leur capacité de travail et qui nécessitent une adaptation de poste ou un reclassement.

Elle permet de travailler à la recherche de solutions de compensation raisonnables et explicables, de réaliser un accompagnement organisationnel, administratif et de mettre en place des dispositifs de réorientation professionnelle.

La médecine de prévention, la psychologue du travail, l'assistante sociale du personnel, les préventeurs et ergonomes, la référente handicap, la direction des soins et la DRH constituent la commission pour une prise de décision collégiale garantissant l'équité des mesures décidées.



L'équipe de la commission

Depuis sa création en novembre 2021, plus d'une vingtaine de missions tremplins ont été mises en place avec accompagnement vers un retour à l'emploi et 15 aménagements de poste ont été réalisés.

Par ailleurs, les 148 agents reconnus travailleurs handicapés font l'objet d'un suivi attentif par la commission. ■

i Notre référent handicap est à votre disposition pour vous écouter, vous informer, vous accompagner :
☎ 04 68 61 89 20

Ouverture de "PASSER'ELLE"

Le déploiement d'un dispositif dédié aux femmes victimes de violences est organisé depuis quelques semaines au sein du Pôle Femme-Enfant.

Ce dispositif porte le nom de **PASSER'ELLE** et se situe au 1^{er} étage à côté du service d'Orthogénie.

CENTRE HOSPITALIER —
PERPIGNAN

FEMMES ET VIOLENCES

Vous n'êtes pas responsable
Il n'y a pas de droit
C'est fini par la loi
La loi protège les victimes

PASSER'ELLE

☎ 04 68 61 70 22
passerelle@ch-perpignan.fr

- Pressions morales
- Interdictions
- Peurs
- Tensions
- Agressions sexuelles
- Coups

Médecins, Sages-Femmes, Infirmier(e)s,
Psychologues, Assistant(e)s Social(e)s

Des professionnels à votre écoute

POUR EN PARLER

vous soutenir et vous accompagner

Une équipe hospitalière et pluriprofessionnelle constituée d'un médecin, d'une sage-femme d'un(e) infirmier(e), d'un(e) psychologue et d'un(e) assistant(e) social(e) permet une prise en charge globale pour soutenir et accompagner les femmes victimes.

Les professionnels de santé tiennent un rôle essentiel dans le repérage, l'accompagnement et l'orientation des femmes subissant des violences en proposant un parcours structuré et adapté.

D'ici quelques mois, une unité pour les enfants victimes des mêmes violences (UAPED) devrait rejoindre PASSER'ELLE ■

i ☎ 04 68 61 70 22
passerelle@ch-perpignan.fr

FOCUS sur le lien Ville-Hôpital

La conjugaison du service public hospitalier et de la médecine de ville n'est pas nouvelle, ce lien entre professionnels de santé évolue et grandit au fil des années. Certaines étapes clés sont à souligner pour ce qui concerne notre territoire, notre établissement, nos patients, nos confrères généralistes libéraux et nos professionnels hospitaliers.

Ainsi, dans les étapes marquantes, celle de la réorganisation de la permanence des soins en Pyrénées-Orientales a impliqué des changements avec l'intégration en 2004 de la médecine de ville pour assurer en complément de l'offre hospitalière une régulation libérale au CRRA-15*. Ce dispositif a été mis en place grâce à l'association REGUL 66*, le CH Perpignan et son pôle des Urgences, porté à cette époque par le Dr Yves Garcia.

L'arrivée du médecin régulateur libéral a permis de répondre de façon structurée, adaptée et régulière aux besoins des usagers hors des plages horaires d'ouverture des cabinets libéraux. Depuis, la régulation médicale libérale s'est étendue à l'amplitude H24 au regard des réalités et des nécessités de notre territoire ; une opportunité qui sera d'autant appréciée dans le cadre du déploiement national du SAS (Service d'Accès aux Soins).

La coopération s'est poursuivie avec l'ouverture en 2010 de la Maison Médicale Universitaire de Garde (MMUG) sur le site de l'hôpital. Cette structure vise à organiser l'accueil des patients venus consulter un médecin généraliste sans RDV. Un choix stratégique pour renforcer le lien Ville-Hôpital pour la proximité avec nos services d'urgences si des situations nécessitent une prise en charge directe et un accès au plateau technique de l'hôpital.



En parallèle, depuis le 1^{er} août 2021, nous avons conduit l'expérimentation du Forfait de Réorien-

tation aux Urgences (FRU) en lien avec la MMUG.

Après un entretien d'accueil aux urgences, un bulletin de réorientation accompagne les patients vers une consultation à la MMUG, qui maintiendra le lien avec les urgences au besoin.

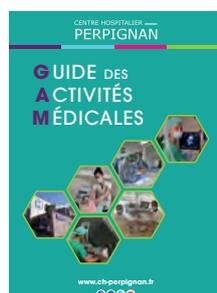
L'objectif étant de réduire les délais d'attente et d'améliorer l'orientation des patients ne nécessitant pas de soins urgents.



Au-delà de ces actions majeures, la nécessité de dialoguer pour co-construire apparaît telle une évidence. Les deux dernières années marquées par la crise sanitaire ont renforcé ce constat dans lequel le lien Ville-Hôpital méritait une attention particulière avec de nouvelles perspectives.

« La nécessité de dialoguer pour co-construire apparaît telle une évidence »

Au printemps 2021, la Direction et la CME ont impulsé une dynamique en créant une mission d'amélioration des relations avec la médecine de ville, rattachée à la Direction Qualité. Une des premières actions a été de constituer un groupe de travail des acteurs hospitaliers et de la médecine de ville, se réunissant une fois par trimestre.



Les échanges entre les acteurs ont d'ores et déjà permis d'établir des actions concrètes telles que la re-fonte du Guide des Activités

Médicales (GAM), document très attendu des médecins généralistes pour joindre directement les confrères hospitaliers lorsque leur avis est requis et/ou pour organiser un parcours de soins.

Sa diffusion est en cours et un accès numérique sécurisé a été créé pour les professionnels.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'accessibilité de nos secrétariats médicaux et faciliter la prise de RDV,

une plateforme de filtrage téléphonique a été déployée pour sept services et devrait s'étendre prochainement à davantage de secteurs de soins.

De plus, dans l'objectif de sécuriser les parcours de soins, une plateforme de frappe centralisée a été mise en place pour prendre en charge la frappe des comptes-rendus de secteurs ciblés et optimiser leur envoi dans les délais impartis.

Le lien Ville-Hôpital c'est aussi promouvoir nos activités, nos équipements, notre technicité, nos expertises et nos professionnels.

Des soirées médicales seront organisées pour ainsi présenter aux médecins généralistes du territoire les actualités de notre offre de soins et ce, pour une meilleure visibilité des parcours de soins à proposer aux patients.

Cet engagement réciproque répond aux évolutions du système de santé et aux singularités de notre territoire avec pour ambition la continuité d'une synergie opérante pour notre population. ■

Zoom sur l'équipe de la Stérilisation

Rattachée au Pôle Médico-Technique, la Stérilisation occupe une activité essentielle dans la lutte contre les infections nosocomiales. Découverte de ce service où la technicité est de mise pour garantir à tout patient une sécurité optimale lors de son intervention au bloc et pendant son séjour hospitalier.

Situé au 2^{ème} étage de l'hôpital sur 600m² de superficie, l'équipe de la stérilisation compte au total 22 professionnels où préparateurs en pharmacie hospitalière, agents de stérilisation et pharmaciens collaborent étroitement sous la supervision médicale de Dr Isabelle Heran, chef de service et de Mme Camille Goncalves, cadre de santé du service.

La transversalité avec les équipes du bloc telles que les IBODE* logistiques et les IBODE de salles permet une bonne coordination des activités, de même qu'avec les équipes paramédicales des secteurs de soins.

nisme viable soit présent doit être inférieure ou égale à 1 pour 1 million. La stérilité d'un DM est déterminée par l'ensemble des opérations nécessaires à l'obtention et au maintien de l'état stérile de ce dispositif.

En pratique :

L'opération de stérilisation des DM comportent une étape de pré-désinfection et des étapes de :

- **Nettoyage**
- **Conditionnement**
- **Stérilisation** à 134°C pendant 18 minutes à 3 bars de pression

2) Une zone de conditionnement avec des tables ergonomiques de reconstitution permettant aux agents de conditionner les DM pour l'emballage dans des dispositifs adaptés et qualifiés avant mise en autoclave*.

3) Une zone de déchargement des autoclaves dans laquelle sont étiquetés les DM stériles pour la traçabilité et mise à disposition au Bloc et/ou aux secteurs de soins. Les zone de conditionnement et de déchargement des autoclaves sont des ZAC (Zone à Atmosphère Contrôlée) dans lesquelles le taux particulaire, la pression atmosphérique et la température de l'air sont contrôlés.

A venir :

Le mur d'autoclave sera remplacé par un plus grand pour ainsi augmenter le rendement et répondre au mieux à l'activité du bloc et des secteurs de soins. Les travaux sont prévus sur une période de 9 semaines en fin d'année et impliqueront une réorganisation dans une Unité de Stérilisation Mobile temporaire afin d'impacter le moins possible l'activité du bloc et des services de soins.

Service ressource pour garantir la stérilité de nos dispositifs médicaux dans les activités interventionnelles et les soins, l'équipe de la Stérilisation peut être applaudie pour le rôle qu'elle exerce au sein de l'établissement.

Bravo à tous ses professionnels ! ■

*IBODE : Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État
*Autoclave est utilisé pour la stérilisation par traitement thermique à la vapeur d'eau



L'équipe de la Stérilisation

Quelles sont les missions du service ?

La mission principale reste la préparation des dispositifs médicaux (DM) stériles pour supprimer tout risque infectieux. Le procédé de stérilisation est complexe, réglementé et implique une maîtrise des protocoles et procédures afférents pour l'inscrire dans une démarche qualitative et de traçabilité.

Qu'est-ce que la stérilité ?

C'est l'absence de tout micro-organisme viable; pour qu'un DM ayant subi une stérilisation puisse être étiqueté « stérile », la probabilité théorique qu'un micro-organisme viable soit présent doit être inférieure ou égale à 1 pour 1 million.

Le contrôle des différentes opérations, le stockage et la mise à disposition tels que décrit dans les Bonnes Pratiques en Pharmacie Hospitalière clôture cette opération.

Sectorisation du service :

Au regard du procédé, l'activité se divise en 3 zones :

1) Une zone de lavage dédiée au nettoyage des instruments comportant des éviers pour un premier lavage mécanique, un laveur désinfecteur et deux mini-tunnels de lavage assurant une désinfection chimique et thermique.

Agenda

JOURNÉE DES HOSPITALIERS
JEUDI 23 JUIN
À L'OMBRE DES PLATANES- EXTERIEUR DE LA DRH
à partir de 10h30 jusqu'à 15h00